

**DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE A LA MOBILITE INTERNATIONALE
ETUDIANTE
(concerne les étudiants – lycéens - apprentis)**

IDENTIFICATION

Nom : Prénom :
Date de naissance : Âge : (ans)
Téléphone personnel :
Adresse courriel : @
Adresse postale permanente :
code postal : Ville :
(joindre justificatif de logement à Nantes durant le séjour)

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

Nom :
Adresse :

Nom du contact relations internationales ou de l'enseignant :
Téléphone : Adresse courriel : @

Année d'étude pendant la mobilité : (bac + ans)

SI SEJOUR D'ETUDES

Ecole ou Université d'accueil :
Ville : Pays :
(joindre justificatif d'accueil avec dates début/fin)

SI STAGE

Nom de l'entreprise ou institution :
Ville : Pays :
(joindre convention de stage ou courrier avec dates début/fin)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1) L'année de la mobilité, êtes-vous boursier(e) sur critères sociaux ?
 non oui
échelon 0 0bis 1 2 3 4 5 6 7
ou bénéficiaire d'une aide d'urgence annuelle du Crous ? non oui

2) Mobilité antérieure : Avez vous effectué une mobilité antérieure
dans votre cursus ? non oui
Si oui, pays année nombre de mois
type de mobilité études stage
soutien financier pour cette mobilité (type et montant) :

VOTRE BUDGET

Dépense prévues	Montant (en €)	Recettes prévues	Montant (en €)
Transport aller/retour		Recettes propres de l'étudiant (dont bourse en France)	
Transport sur place			
Hébergement payant			
Nourriture			
Indiquer et estimer montant si hébergement gratuit		Valorisation montant si hébergement gratuit	
Indiquer et estimer montant si nourriture gratuite		Valorisation montant si nourriture gratuite	
		Dans le cas d'un stage, gratification versée par l'entreprise	
		Aides publiques :	
		Erasmus +	
		Envoléo	
		Etat tous ministères	
		Université ou école	
		OFAJ – OFQJ ...	
		Aide demandée à la Ville de Nantes	
Total	€	Total	€

Le total dépenses doit être égal au total recettes.

Les dépenses de tourisme – loisirs – équipement particulier - visa – vaccins ne sont pas prises en compte.



EXTRAITS DU REGLEMENT

Les aides de la Ville de Nantes s'adressent aux étudiants pouvant justifier d'une résidence à Nantes (autres communes exclues) au moment du départ pour une mobilité.

Elles ne concernent que des séjours dont la durée est égale ou inférieure à 92 jours. Tous les types de séjours (études ou stages) sont concernés.

Il n'est pas possible de cumuler l'aide de la Ville avec d'autres financements publics (Erasmus+ - Envoléo – Aide à la mobilité de l'État tous ministères – aides des établissements d'enseignement supérieur – Offices internationaux). Les dossiers de demande sont vérifiés par et avec les établissements.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Dates limite de dépôt des dossiers :

Départs postérieurs au	Date limite dépôt	En vue du conseil municipal de
1 ^{er} janvier	15 décembre	janvier
1 ^{er} mars	15 février	avril
1 ^{er} juin	15 mai	juin
1 ^{er} octobre	10 septembre	octobre
15 décembre	1 ^{er} novembre	décembre

DIRECTION VIE ASSOCIATIVE ET JEUNESSE
Service Jeunesse Animation Sociale et Culturelle
23, rue de Strasbourg
4ème étage
44000 NANTES
02 40 41 31 44